



# MUNICIPALITÉ DE SAINT-ESPRIT

Procès-verbal de la  
SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUILLET 2020

## PUBLIER SUR LE SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ COMPTE RENDU DE LA TENEUR DES DISCUSSIONS ET DU RÉSULTAT DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE DU 06 JUILLET 2020

Le conseil de la municipalité de Saint-Esprit siège en séance ordinaire ce 06 juillet 2020 à la salle du conseil suivant les normes gouvernementales de distanciation sociale et ce, à huis clos.

Sont présents :

- Claude Gosselin, conseiller district # 1, maire suppléant
- Ricky Soly, conseiller district # 2
- Sandra Cardin, conseillère district # 3
- Richard Pitre, conseiller district # 4
- Ginette Brien, conseillère district # 5
- Maxime Villemaire, conseiller district # 6
- Michel Brisson, maire.

*Par la suite, il est fait constat des présences et du quorum par M. le maire-suppléant Claude Gosselin.*

Assiste également à la séance, la directrice générale par intérim Nicole Renaud, et agit comme secrétaire de la séance.

### OUVERTURE DE LA SÉANCE 19 h

*M. Michel Brisson assiste à cette séance et demande au maire suppléant M. Claude Gosselin de présider l'assemblée.*

*M. Claude Gosselin déclare la séance ouverte.*

#### 1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

*M. Brisson s'informe si tous les élus ont bien reçu la semaine dernière, toute la documentation concernant cette séance.*

#### 2. AUTORISATION À TENIR UNE SÉANCE À HUIS CLOS ET PERMETTRE QUE LES MEMBRES DU CONSEIL ET LES OFFICIERS MUNICIPAUX PUISSENT Y PARTICIPER

*N. Renaud informe les membres du conseil qu'étant donné que nous ne pouvons enregistrer les séances et mettre en ligne, elle doit produire et mettre en ligne un compte rendu des délibérations tenues.*

*En fin de journée l'ADMQ a transmis un communiqué à l'effet que nous pouvons maintenant tenir les séances devant public en autant que nous puissions respecter les règles de distanciation, trop à la dernière minute pour pouvoir le faire. Prendre arrangement pour la prochaine séance du conseil.*

#### 3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

*Tous les membres en ont pris connaissance et s'en déclarent satisfaits.*

#### 4. APPROBATION DES COMPTES

##### 4.1 Comptes à payer

*Il fut demandé des explications additionnelles concernant le chèque 011387.*

*6 voyage de planage afin de finaliser l'aménagement dudit terrain.*

*Ch. 011369 achat du panneau de vitesse (radar) signalisation.*

*Ch. 011384 Mensualité surveillance signalisation – Éboulis Riv. Nord.*

*M. Brisson demande un suivi concernant l'entretien plate-bande carrefour giratoire. Les mauvaises herbes prennent le dessus.*

##### 4.2 Décompte #4 – Réfection du poste de pompage Vézina

*Pas de commentaires additionnels.*

##### 4.3 Autorisation payer la facture de la Commission Scolaire des Samares pour l'utilisation des locaux



# MUNICIPALITÉ DE SAINT-ESPRIT

Procès-verbal de la  
SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUILLET 2020

*M. Brisson demande de vérifier si notre facturation est acheminée à la Commission Scolaire, habituellement les montants sont presque similaires. N. Renaud, Oui Catherine m'a dit que cela avait été fait, je vais revérifier.*

## 5. CORRESPONDANCE

*Constat du dépôt des correspondances en date du 11 et 29 juin dernier, aucun commentaire additionnel.*

## 6. DÉPÔT DES RAPPORTS

*6.1 Dépôt du rapport du service de l'aménagement – liste des permis émis ou refusés (juin 2020)  
15 permis divers ont été déposés.*

*Mme Cardin mentionne qu'elle a obtenu son permis pour l'installation d'une piscine il y a quelque temps, et constate que ce n'est pas dans la liste des permis émis. Elle demande de vérifier afin qu'il n'y ait pas d'ambiguïtés.*

## 7. PÉRIODE DE QUESTIONS des contribuables, huis clos.

*N. Renaud mentionne qu'aucune question concernant cette séance n'a été adressée par courriel au conseil municipal.*

## 8. AFFAIRES DIVERSES

*8.1 Nomination d'un maire suppléant pour la période du 1er août au 30 novembre 2020  
L'ordre habituel est suivi, nomination de M. Richard Pitre.*

*8.2 Adoption du Règlement 645-2020 concernant le traitement des élus et abrogeant le règlement 579-2015*

*Obligation particulière d'enregistrer le vote majoritaire absolu des membres du conseil, ce qui fut fait ainsi que celui du maire.*

*Le règlement adopté est identique dans l'essentiel à celui du projet déposé, quelques modifications cléricales mineures ont été apportées afin d'en faciliter l'application et éviter l'interprétation.*

*8.3 Cession pour fins de parc*

*Conforme aux directives du conseil, lecture du libellé déposé par M. Jean-François Boileau et adoption.*

*8.4 Avis de non-conformité du ministère des Transports - Demande d'extension délai (Covid-19)*

*Enseignes de bienvenue, délai additionnel 45 jours, fermeture du bureau, difficulté à faire exécuter les travaux en temps de pandémie etc.*

*8.5 Travaux d'amélioration au parc Desjardins phase 2 - Aménagement paysager gourmand*

*Dossier subventionné MRC Phase 2, autorisation et le plan ainsi que les plants choisis devront au préalable recevoir l'approbation du conseil.*

*8.6 Parcours d'arts en milieu rural – Choisir parmi les 8 œuvres retenues par la MRC pour Saint-Esprit*

*La proposition G, Souffle Fertile est retenue, démocratiquement, cordialement, lors de la plénière tenue avant l'assemblée. Mme Cardin a soumis à l'approbation des membres du conseil à main levée les 8 projets, le projet ayant obtenu le plus de vote est la proposition G, Souffle Fertile.*

*8.7 Renouvellement de deux (2) ans au contrat de service pour déneigement, fourniture et épandage d'abrasifs sur les chemins, rues, trottoirs et bordures de rues de la municipalité de Saint-Esprit pour les saisons hivernales 2020-2021 et 2021-2022*

*Autorisation pour accepter l'offre de renouvellement. Ne pas oublier de mentionner au contrat qu'aucun chargement ne sera permis avant 21 heures. Déjà mentionné à M. Boileau lors du compte rendu de la dernière séance du conseil.*

*8.8 Demande de permis assujéti au règlement relatif au PIIA sur le lot 6 263 391, 71-73 rue Principale – entretien/réparation du bâtiment principal*

*Pas de discussion additionnelle, tel que recommandé par le CCU.*



# MUNICIPALITÉ DE SAINT-ESPRIT

Procès-verbal de la  
SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUILLET 2020

- 8.9 *Demande de permis assujetti au règlement relatif au PIIA sur le lot 2 540 462, 28 rue Principale – construction d'un nouveau bâtiment principal  
Le projet déposé à l'étude est similaire à celui déposé l'année dernière, le demandeur pourra aller de l'avant avec sa demande de permis.*
- 8.10 *Demande de permis assujetti au règlement relatif au PIIA sur les lots 6 219 171, 6 219 172, 6 219 173, 6 299 108 et 6 299 109 – construction d'un ensemble d'immeubles à logements (5 bâtiments distincts)  
Le projet est reporté, il n'est pas refusé. Il est fait mention que chaque fois que nous demandons des devoirs additionnels au propriétaire, cela engendre aussi des dépenses additionnelles. Certains membres trouvent que le Comité va un peu loin dans ses demandes et recommandations.*
- 8.11 *Demande de permis assujetti au règlement relatif au PIIA sur le lot 2 540 388, 37 rue Principale – construction d'un bâtiment accessoire  
Aucun autre commentaire.*
- 8.12 *Réactiver demande d'étude au MTQ – résolution 2018-06-180, solution de type carrefour giratoire à l'intersection de la route 125 et de la rue Saint-Isidore  
Il y a un bon problème de circulation, il est suggéré de faire l'essai comme il est courant de le faire d'un (gendarme) de la circulation, cela est efficace et beaucoup moins dispendieux que d'élargir les routes, en construire de nouvelles et/ou ajouter des carrefours giratoires.  
S'en suit une longue discussion concernant le dossier du prolongement de l'autoroute 25, en attente depuis plus de 40 ans.*

*Divers Membres du conseil :*

*Il est discuté :  
Des TEMPO toujours en place à ce temps-ci de l'année  
Travaux de construction effectués sans permis  
Bâtiment agricole, zone résidentielle  
Dossier Mobilité 125*

9. VARIA  
*M. Brisson : Dossier Mobilité 125. Autorisation pour achat de 2 panneaux par Municipalité pour publiciser le projet.*

LEVÉE DE LA SÉANCE 20 h 45

Nicole Renaud  
Directrice générale par intérim